



## PROCES – VERBAL

### DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF DU 07 OCTOBRE 2015

Lieu : Kinshasa, Hôtel Memling salle Virunga.

Présidence : S.E Georges WEMBI, Ministre du Plan et Président du C.E

#### I. Présences : Membres du Comité Exécutif présents :

- |                                 |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| 1. S.E, Georges WEMBI Gouv.     | 8. M. Simon TUMAWAKU, ENTREP.    |
| 2. S.E. Martin KABWELULU, Gouv. | 9. M. Bin NASSOR K., ENTREP.     |
| 3. S.E. Robert BOPOLO, Gouv.    | 10. M. Albert KABUYA, OSC        |
| 4. S.E Albert MPETI, Gouv.      | 11. M. Jacques BAKULU, OSC       |
| 5. M. Désiré BALAZIRE, Gouv     | 12. Honorable Nicolas BULUKUNGU, |
| 6. Mme Yvonne MBALA, ENTREP.    |                                  |
| 7. M. Robert MUNGANGA, ENTREP.  |                                  |

#### Membres du Comité Exécutif empêchés

- |                                    |                            |
|------------------------------------|----------------------------|
| 13. M. Vincent NGONGA, DIRCABA P.M | 18. M. IBOND RUPAS, OSC    |
| 14. M. John BUPILA, DIRCABA P.M    | 19. Mme VAN de VEN, ENTREP |
| 15. S.E Ernestine NYOKA            |                            |
| 16. M. Jean Claude KATENDE         |                            |
| 17. M. BOBIA                       |                            |

### LISTE DES EXPERTS INVITES

Victor Batubenga IGF  
 Kabwa Kanyampa DGI  
 Fely Emony DGRAD  
 Dona Kampata CTCPM  
 KabongoTunsala IGF  
 Alice Mirimo DG FNPSS  
 Franklin Tshiamala  
 Robert Nzomba C Mines  
 Dzama Liwewa Budget  
 Eddie N'sa MEDD  
 Mwamba Jean-Jacques Plan

Alex.M. Mobile Plan  
 Mamadou Bady Balde SI ITIE  
 Ousmane Bachir Deme BM  
 David Bensen PNUE  
 PualinaUpla PNUE  
 Pierre Lacroix PNUE  
 Nicolas Ray PNUE  
 Jean-Claude Maloyo UE  
 Raymond Kabongo BGSM

## **II. QUORUM:**

Conformément au Règlement Intérieur, le quorum étant atteint, le CE a valablement siégé.

## **III. ORDRE DU JOUR ADOPTÉ**

1. Présentation du projet MAP-X par l'expert du PNUE suivie des questions et d'échanges ;
2. Divers : Echanges à huis clos entre membres sur les moyens de régler la crise qui prévaut au sein de la Composante Société Civile.

## **DÉROULEMENT DES TRAVAUX**

Après proposition de l'Ordre du jour, la Composante Entreprise a demandé et obtenu qu'au titre de divers, les membres se déterminent sur quelle manière le C.E devait aider à résoudre la crise qui prévaut présentement au sein de la Composante Société Civile au cours d'un huis clos à tenir après présentation et échanges sur MAP- X.

**1<sup>er</sup> point de l'Ordre du jour : Présentation du projet MAP-X par l'expert du PNUE suivie des questions et d'échanges.**

### **Présentations introducives.**

Introduisant ce point, le Coordonnateur National de l'ITIE s'est basé sur l'exigence 6 de la Norme pour justifier le choix de la RDC comme pays pilote pour le projet MAP-X. En effet, conformément à cette exigence, le GMP doit s'assurer que le Rapport ITIE est compréhensible, accessible et comparable à d'autres sources d'informations. Au regard des fonctionnalités de MAP-X, ces exigences deviennent renforcées et réelles avec ce prototype car cette plateforme permet l'accessibilité mais surtout la comparabilité des données ITIE avec les données fournies par d'autres sources.

Par la suite, messieurs Bady Baldé, Ousmane Béchir Demé et Nicolas Ray respectivement du Secrétariat International de l'ITIE (S.I), de la Banque Mondiale (BM) et du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont tour à tour présenté des mots de civilité aux membres du Comité Exécutif et autres participants.

Monsieur Bady Baldé a présenté les félicitations et transmis les encouragements de Madame Clare Short et de Jonas Moberg au C.E pour divers progrès accomplis dans l'amélioration de la mise en œuvre et, ensuite, a fixé les membres sur la place que le Secrétariat International de l'ITIE accordait au projet MAP-X en ce sens qu'il rendrait désormais les Rapports ITIE plus utiles au public du fait qu'il permettrait la comparabilité et l'accessibilité des données, éléments essentiels pour favoriser le débat public sur les Rapports ITIE.

Quant à monsieur Ousmane, MAP-X est une plateforme qui est interactive avec les autres plateformes qui tombe à point nommé puisque son interaction permet de répondre aux besoins des parties prenantes en termes d'accès facile aux données. Partant de la réalité des faits, notamment le dynamisme du GMP RDC, l'exhaustivité des données contenues dans les Rapports ITIE RDC et la volonté sans cesse du CE à améliorer la mise en œuvre, la BM en collaboration avec le PNUE a souhaité que la RDC utilise le prototype MAP-X comme pays pilote, ce qui la place comme un modèle qui sera à dupliquer dans d'autres pays.

Enfin Monsieur Nicolas Ray a remercié le CE pour avoir accepté de tenir cette réunion extraordinaire autour de MAP X et a exhorté les membres et les invités à formuler des recommandations et de critiques constructives en vue d'améliorer ce projet pilote.

## ii) Présentation du prototype MAP-X par Nicolas Ray

Après ces mots, sous la modération du Coordonnateur National de l'ITIE, monsieur Nicolas Ray a procédé à la présentation de MAP-X axée sur ces points :

- Contexte et raison d'être du projet MAP X,
- Travail pilote en RDC,
- Démonstration du prototype (les fonctionnalités de MAP-X),
- Les bénéfices envisagés pour les utilisateurs, et
- Les prochaines étapes.

Au sujet du contexte et la raison d'être du MAP X, l'intervenant, après avoir indiqué que ce projet était une plateforme de données ouvertes qui vise à consolider le dialogue entre les parties et à résoudre les conflits en vue de maximiser le partage des bénéfices pour un développement durable, a relevé que la BM et le PNUE avaient, depuis 1999, entrepris une étude sur la problématique de la gestion transparente des ressources naturelles (RN) dans plus de 36 pays (dont la RDC) affectés par le conflit à l'issue de laquelle ils ont dégagé les problèmes communs à ces pays et constaté que le lien entre l'exploitation des RN et le développement durable n'avait jamais été débattu et le secteur extractif est affecté par un manque de disponibilité, d'accessibilité et d'utilisation des données fiables d'une part, et d'autre part, par un manque de confiance et de dialogue entre parties prenantes.

Sur cette base, il y a donc lieu d'améliorer le suivi des opérations du secteur extractif en vue d'aboutir à un processus décisionnel inclusif des parties prenantes, un partage équitable des revenus et une atténuation des tensions et conflits observés sur toute la chaîne de valeur des industries extractives. Forte de ces constats, l'étude, se basant sur les nouvelles technologies de l'information, la BM et le PNUE ont mis sur pied la plateforme MAP-X qui est un outil entre les mains des parties prenantes susceptible de :

- i) permettre la consolidation et l'accès aux données du secteur extractif et autres données géospatiales,
- ii) informer et faciliter le dialogue des parties prenantes dans la prise des décisions et enfin,
- iii) permettre la surveillance des obligations contractuelles par les parties prenantes.

Quant au choix de la RDC comme pays pilote, cela est consécutif au constat fait par l'étude au sujet de l'importance du secteur extractif de la RDC, de l'existence d'un dialogue de qualité entre les parties au processus ITIE-RDC, de la qualité avancée des données des Rapports ITIE -RDC et de la volonté affichée du Gouvernement pour la réforme du secteur extractif et son engagement évident dans la mise en œuvre du processus.

Ainsi la mise en œuvre de MAP X en RDC sera un support technique à la portée tant de l'ITIE-RDC que d'autres Initiatives Gouvernementales.

Concernant la démonstration, avec des éléments visuels à l'appui, l'intervenant est revenu sur diverses fonctionnalités qu'offre MAP X. Elles ont trait à la visualisation et à la combinaison de plusieurs couches d'informations provenant des divers organismes, à la visualisation sur carte des couches d'informations variées (socio-économiques, environnementales, images satellites etc.), à

la visualisation des changements temporels, à la mise en contexte spatial des données touchant le secteur extractif, au filtrage des concessions par catégorie, au recouplement de deux couches d'informations, à la possibilité d'associer texte, image et carte(story-map), à l'accès à l'historique de l'octroi des titres etc.

Les bénéfices attendus par divers utilisateurs de MAP X sont variés dont quelques-uns épinglés : le partage des informations et la planification stratégique, la compréhension des risques clés (ex conflits), l'accroissement de la transparence, l'accès à l'information avant d'investir, l'amélioration du contrat social avec les communautés de base, la démonstration des diverses contributions des opérateurs dans le secteur extractif etc.

Concernant les prochaines étapes du projet pilote, elles sont présentées en deux phases :

Phase 1 (jusqu'à décembre 2015):

- Prendre en compte les requêtes des parties prenantes
- Tester le concept et les fonctionnalités de MAP-X
- Recevoir la requête officielle pour la mise en œuvre du MAP-X en RDC en 2016.

Phase 2 (en 2016):

- S'accorder sur les liens entre MAP-X et d'autres Initiatives en cours
- Finalisation du développement du prototype de MAP-X RDC
- Déploiement du prototype de MAP-X RDC
- Identification de projets pilotes à l'échelle locale

### **iii) Débat autour de cette présentation.**

#### **Questions des membres**

Un membre de la composante Société Civile a voulu savoir si MAP-X pouvait aider à résoudre le problème de délimitation des blocs pétroliers adjacents offshore entre l'Angola et la RDC.

Un membre de la Composante Entreprise a souhaité avoir une clarification sur l'unité cadastrale utilisée par MAP-X et sur le coût d'accès aux informations pointues de cette plateforme. Un autre membre de cette composante a axé son intervention sur l'utilité fonctionnelle de MAP X face à la contrainte d'accès à l'internet en RDC et a considéré que le prototype était au-delà des exigences de l'ITIE. Il s'est donc interrogé sur sa place dans l'ITIE-RDC et aussi si le Gouvernement l'avait déjà accepté.

Un membre du Parlement a pensé que MAP X était une nouvelle structure en remplacement de l'ITIE et donc n'avait pas sa raison d'être. Selon lui, MAP X devait plutôt renforcer ITIE. Il s'est interrogé sur l'intérêt que pouvait avoir la RDC en utilisant le MAP-X.

#### **Précisions apportées**

Un responsable de l'Entité Gouvernementale en charge de la planification minière (et aussi de la publication des contrats) se basant sur la répartition inégale des Ressources Naturelles sur le Territoire National a trouvé plutôt dans MAP X un outil qui va aider les parties prenantes à mieux comprendre les Concessions parce qu'il permet d'établir plusieurs liens gérables seulement par ordinateur. Sur cette base, le gouvernement devait accepter MAP-X sans problème.

Revenant sur l'exigence 6 de la Norme, le Coordonnateur National de l'ITIE a démontré que MAP-X était en phase avec la Norme ITIE parce qu'il aidait à résoudre le problème d'accessibilité et de comparaison des données. Il n'était donc pas au-delà des exigences ITIE. Au sujet de l'acceptation de MAP-X par le Gouvernement, il a rappelé que la RDC était membre du G7+ et donc MAP X était une réponse aux desiderata exprimés par ce groupe.

### Réponses du présentateur

Au sujet de la délimitation des frontières maritimes de la RDC, MAP-X se nourrit des données fournies par des sources officielles et n'a pas pour vocation de résoudre des conflits frontaliers.

Quant à l'unité cadastrale et le coût d'accès, MAP-X travaillant sur des données vectorielles n'avait pas de limites du point de vue unités. Il a la possibilité de diminuer l'unité pour augmenter la résolution. L'accès aux données MAP-X n'est pas payant, mais la plateforme ne garantit pas la gratuité lors de la mise en ligne des données par le fournisseur.

Relativement à la contrainte d'accès internet en RDC, cela sera pris en compte lors du développement de la plateforme. Le projet recourt à la technique vectorielle qui minimise les poids de données et donc la connexion à internet ne pourrait pas se poser pour les données MAP-X.

Enfin, le présentateur a rassuré les membres que MAP-X n'était pas une nouvelle structure en remplacement de ITIE, mais bien un outil auquel cette dernière devait utilement recourir en vue d'améliorer la fiabilité des données.

**2<sup>ième</sup> Point de l'Ordre du jour : DIVERS : Echanges à huis clos entre membres sur les moyens de régler la crise qui prévaut au sein de la Composante Société Civile.**

Le GMP a eu d'intenses discussions sur la désignation des membres, de la durée leur mandat, des modalités de remplacement des membres du GMP ainsi que de la fréquence des réunions. Compte tenu de l'importance de ce point, le GMP a mis en place sous la présidence du Ministre de l'Environnement une commission technique chargée de proposer les procédures de désignation, de remplacement et de durée de mandat des membres du GMP.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la réunion qui avait débuté à 14h10 a pris fin à 16h30.

Le Rapporteur du C.E

Prof. MACK DUMBA

Coordonnateur National ITIE

Le Président du Comité Exécutif

S.E Georges WEMBI

Ministre du Plan